

<https://47.snuipp.fr/AESH-rassemblement-le-8-avril>



AESH, rassemblement le 8 avril

- Actions -

Date de mise en ligne : mercredi 17 mars 2021

Dernière mise à jour : 1er avril 2021

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Rassemblement départemental

Rassemblement le 08 avril, à 13 h 00, devant la Dsden (23 Rue Roland Goumy à Agen).

Une demande d'audience est effectuée pour 13 h 30.

Tous les personnels de l'Éducation nationale sont appelés à se joindre à cette mobilisation.

Sommaire

- [Appel intersyndical](#)
- [Pour nos organisations, il y a \(...\)](#)

<!--inserer_sommaire-->

Depuis la création des AESH c'est la première fois qu'il y avait un appel à une journée de grève nationale qui leur était consacré.

C'est dire le caractère inédit de cette journée, c'est dire aussi l'enjeu particulier qu'elle revêt à la fois en termes de mobilisation, qu'en termes de pression sur le ministère.

Aujourd'hui nous sommes dans une impasse. Malgré les annonces et les promesses entendues à maintes reprises dans la bouche de Blanquer, la situation n'a jamais été aussi dégradée, les personnels aussi précarisé-es et malmené-es.

La situation des AESH est la honte du ministère de l'Éducation nationale : des femmes à plus de 90%, employées à temps incomplets, payées aux alentours de 760 euros par mois pour une quotité de travail moyenne de 60%, affectées aujourd'hui sur des zones de plus en plus grandes, auprès de plus en plus d'élèves en situation de handicap, ballotées au gré des besoins, remerciées si elles ouvrent la bouche et soumises à des pressions pour leur faire fermer la

Suite à la fermeture des écoles liée au nouveau confinement, la grève des AESH du 08 avril, se transforme en appel à un rassemblement

https://47.snuipp.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/odt-e577b.svg Courrier aux parents	https://47.snuipp.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg Tract AESH
---	---

Appel intersyndical

Face au silence du ministère sur les demandes de réouverture des discussions sur la situation des AESH concernant leurs conditions de travail et leurs rémunération, la FSU et les organisations CGT éduc'action, FNEC-FP-FO, SNALC, SNCL-FAEN, SUD éducation appellent les personnels à la grève le 8 avril



En réponse à l'obstination du ministre qui refuse de s'engager vers une amélioration des conditions d'emploi des AESH et en réponse à la dégradation de leur mission depuis la création des PIAL, les organisations CGT-Éduc'action, FNEC-FP-FO, FSU, SNALC, SNCL-FAEN, SUD-Éducation appellent les personnels à la grève le 8 avril.

Le ministre répète que l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap est une priorité de son ministère. Pourtant, il fait le choix de maintenir dans la précarité les 110 000 AESH qui jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement de la scolarité de ces élèves.

Malgré la promesse faite il y a un an d'engager un chantier sur le temps de travail et la rémunération, les AESH continuent de subir des temps de travail incomplets, pour 24 heures de travail hebdomadaires, soit 60% en moyenne, pour un salaire net de 760 euros par mois. Donc en-deçà du seuil de pauvreté !

À défaut d'un cadre d'emploi reconnaissant leurs missions, ils et elles sont condamnée-s à exercer sous contrat, sans pouvoir accéder à un statut leur assurant une garantie d'emploi, de carrière et de formation. On est encore loin d'un véritable métier.

La mise en place des PIAL a considérablement dégradé leurs conditions de travail, puisque les AESH sont désormais appelé-e-s à intervenir dans plusieurs écoles ou établissements scolaires, à multiplier les accompagnements d'élèves. Ces services partagés demandant plus d'adaptabilité et de flexibilité, nuisent à la qualité de l'accompagnement, conduisant à du saupoudrage. Il s'agit surtout d'augmenter le nombre d'élèves accompagné-e-s en conservant le même nombre de personnels !

Un système perdant pour tous : AESH, élèves, enseignant-e-s et la réussite du service public d'éducation !

Nos organisations syndicales ont alerté l'administration de la situation alarmante des AESH à tous les échelons. L'exaspération, le sentiment d'abandon et la souffrance s'expriment partout et se traduisent par des mobilisations très suivies dans les départements, en particulier depuis la mise en œuvre des PIAL.

Pour nos organisations, il y a urgence à :

- engager une revalorisation des salaires et la possibilité de contrats à temps complet pour permettre aux AESH de vivre dignement de leur travail :
- abandonner les PIAL et la politique de mutualisation des moyens

AESH, rassemblement le 8 avril

- créer un véritable statut de la Fonction Publique pour reconnaître le métier d'AESH
- recruter massivement des AESH pour permettre aux élèves ayant des notifications d'être accompagnés à hauteur des besoins

Le sort réservé aux AESH est le symbole d'une politique de paupérisation qui touche l'ensemble des personnels depuis 10 ans.